

D36-50
Lettre Circulaire N° _____ MINSANTE/SG/DPML du **21 OCT 2019**
Relative à la Circulation de Bisulfate de Quinine et de Sulfate de Quinine falsifiés.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

A

Mesdames et Messieurs,

- Délégués Régionaux de la Santé Publique (DRSP) ;
- Responsables des Etablissements de distribution en gros des produits pharmaceutiques publics et privés (CENAME, FRPS et autres) ;
- Responsables des officines de pharmacies ;
- Responsables des Formations Sanitaires (FOSA) publiques et privées de toutes les catégories ;
- Professionnels de la santé.

Selon l'Alerte produit médical N°10/2019 de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), quatre versions falsifiées de médicaments ont récemment été identifiées en Afrique. Il s'agit du **Sulfate de Quinine circulant en République centrafricaine et au Tchad, et du Bisulfate de Quinine circulant en Ouganda**. Les résultats de l'analyse desdits médicaments dont la description est faite en annexe révèlent principalement la non fabrication de ces derniers par les laboratoires indiqués, la non détection du principe actif attendu pour certains, et la présence de nombreuses incohérences sur les conditionnements. J'appelle par conséquent votre vigilance pour éviter l'utilisation de ces produits par la population.

A cet effet, je vous instruis de prendre les mesures suivantes :

- Vous assurer que lesdits lots ne figurent pas dans vos stocks ;
- Arrêter le cas échéant sa distribution, sa dispensation et/ou son administration puis, procéder à sa mise en quarantaine ;
- Communiquer rapidement toute information y relative à :
 - la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires. **Mail : dpml.cmr@gmail.com**
 - l'Inspection Générale des Services Pharmaceutiques et des Laboratoires. **Mail : igpharmacie@yahoo.com Mobile : 655 97 85 00.**

J'attache du prix à la stricte application de ces dispositions./-

AMPLIATIONS :

- CAB/MINSANTE/ SESP ;
- SG/MINSANTE ;
- IGSP ;
- Intéressés ;
- CHRONO/ARCHIVES.



Yaoundé, le **21 OCT 2019**